



## ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Par **ARIANECINQ**, le 14/02/2011 à 10:16

Bonjour,

Mon fils a été appréhendé par la gendarmerie pour avoir dégradé une voiture fin août (rayures sur la peinture, après avoir marché sur le toit et les capots du véhicule). Le particulier n'a pas porté plainte. Les gendarmes m'ont conseillé de faire un constat amiable sur l'argument que mon fils mineur pouvait bénéficier de mon assurance responsabilité civile liée au contrat d'assurance voiture. Ce qui a été fait en temps et heure. Mon assurance voiture a accusé réception de cette déclaration à l'époque sans commentaire. Je reçois ce jour une fin de non recevoir sans explication me demandant de me retourner vers mon assurance habitation ou assurance scolaire. Le montant est de 400 euros et quelques. Je n'ai pas eu de sinistre avec ma voiture depuis l'an 2000 (accident non responsable).

Je leur ai demandé plus d'explications,  
comment faire valoir mes droits et auprès de qui ?  
Cordialement,

Par **Domil**, le 14/02/2011 à 14:14

C'est normal, votre véhicule n'est pas concerné. C'est la garantie RC englobant les actes de vos enfants, donc en général celle de l'assurance habitation

Par **ARIANECINQ**, le 14/02/2011 à 16:36

Je trouve anormale la réaction de mon assureur qui aurait dû me prévenir tout de suite... et non 6 mois après. Maintenant que j'ai râlé, il me dit que si mon assurance habitation ne veut pas prendre en charge, il fera valoir l'assurance habitation de mon ancien domicile qui est actuellement en vente et dont je paie encore les primes.

J'en ai un peu gros sur le cœur, l'assureur est présent pour encaisser les primes et j'ai rarement eu besoin de lui (20 ans de fidélité, bonus auto au taquet, belle récompense) et là il me met dans une situation difficile tout en reconnaissant que sa collaboratrice a fait une boulette.

Bref je m'en rappellerai lors de mon prochain besoin d'assurance !

Par **Domil**, le 14/02/2011 à 16:43

C'est l'assurance au moment des faits qui doit jouer.  
Dites-lui que s'il n'arrange pas sa boulette, vous résilierez toutes les assurances chez lui.